

■ **Losinger Construction SA**, succursale de Bussigny-près-Lausanne, CH-550-0087812-5, exécution de travaux de construction (FOSC du 13.02.2007, p. 16). Siège principal: Köniz. La signature de Arnaud Christophe, Corne Hervé, Devesa Jean-José, Martino Philippe, Nusbaumer Marc, Pfammatter Alain, et Sogno Philippe Pierre est radiée; Abdelatif Karim, qui n'est plus directeur, est nommé membre du comité de direction et continue à engager la succursale par signature collective à deux; Kauz Sennen est nommé directeur et continue à engager la succursale par sa signature collective à deux, sans restriction. Brungard Luc, Chauvet Bernard, Vaujour Arnaud et Vaultier François sont nommés directeurs et continuent à engager la succursale par leur signature collective à deux, limitée à la succursale; Dessarzin Jacques, Lemberg Pierre et Lengacher Christian, nommés directeurs, continuent à engager la succursale par leur signature collective à deux, désormais limitée à la succursale, Mauguen Pierre, qui n'est plus directeur, est nommé membre du comité de direction, Loyer Alain, qui n'est plus directeur, est nommé directeur général adjoint, Bärtschi Pascal, Denuault Thierry, Frison Patrick et Vaquero Martin, sont nommés directeurs adjoints et continuent à engager la succursale par leur signature collective à deux, limitée à la succursale. Flederer Manfred et Stenuit Jean sont nommés directeurs adjoints et continuent à engager la succursale par leur signature collective à deux, sans restriction. Capt Alain, qui n'est plus directeur, est nommé membre du comité de direction, Zuchuat Pierre, dont la signature collective est éteinte, engage désormais la succursale par une procuration collective à deux, limitée à la succursale. La succursale est également engagée par la signature collective à deux de Marazzi Bruno, de Signau, à Berne, administrateur, de Gendre Alain, de Fribourg, à Lausanne, Jochem Herbaut Anne, de Sion, à Pont-la-Ville, Miralhe Pascal, de Neuchâtel, à Pully, la signature collective à deux, limitée à la succursale, de Legrand Frédéric, de et à Genève, directeurs adjoints, et la procuration collective à deux, limitée à la succursale, de Lhospice Henri, de France, à Préverenges.

Journal no 7032 du 14.06.2007  
(03984264 / CH-550.0.087.812-5)